

entre les vingt francs pour les commençants et plusieurs centaines de francs pour les anciens. Cette épargne forme la base du crédit ouvrier, elle facilite les emprunts à la caisse des prêts gratuits (à condition de reconstituer l'épargne aussitôt que possible). Les familles très chargées et qui touchent des suppléments de salaire, comme nous allons l'indiquer, n'en voient pas moins leur boni s'augmenter chaque jour, pour leur préparer plus tard une précieuse ressource.

« La réserve patronale a constitué une *caisse de famille*, gérée par une commission ouvrière, et qui verse, chaque semaine, en nature, suivant les besoins, un supplément de salaire pour atteindre le minimum conventionnel qui a été établi pour notre population. Nos usines étant à la campagne, les ouvriers ont un loyer relativement minime, des jardins qui procurent en partie les légumes, une vie plus simple et à meilleur marché. Dans ces conditions, nous avons pu fixer le minimum par jour et par tête à soixante centimes. Exemple : Une famille composée de six enfants, où le père seul travaille, recevra, s'il est besoin, le supplément pour un minimum de quatre francs quatre-vingt par jour. Une femme veuve, qui a cinq enfants, dont un seul travaille, recevra le supplément nécessaire pour atteindre trois francs soixante, si ce chiffre n'est pas atteint par le salaire du jeune homme ou de la jeune fille. Nous ne prétendons pas que ce minimum suffise, mais nous pensons qu'il empêche la misère noire, c'est déjà un premier but à atteindre. De plus nous faisons observer que dans la plupart des cas, le nombre calculé comprend de tout petits enfants pour lesquels la dépense est encore légère. Les patrons font les frais de la caisse de famille. Nous sommes heureux de dire qu'à Tourcoing, les industriels sont entrés dans cette voie par des suppléments aux familles nombreuses. Les compagnies de chemins de fer du Nord, de P. L. M. etc, ont également reconnu ce principe, en versant aux agents qui gagnent moins de dix-huit cents ou deux mille francs, un supplément par enfant au-dessus de trois.

« Enfin nous cherchons à reconstituer la réserve collective par le *Patrimoine corporatif*. Autrefois ce patrimoine suffisait pour alimenter les institutions corporatives si merveilleusement organisées par nos pères sous l'influence chrétienne, et si brutalement détruites par les ennemis de Jésus-Christ, qui ont toujours été les ennemis et les oppresseurs du peuple.